

EQAVET NEWSLETTER

Décembre 2013

NUMÉRO 8



Dana-Carmen Bachmann,
chef d'unité: Formation
professionnelle et éducation
des adultes; Leonardo
da Vinci, Grundtvig,
DG Éducation et culture,
Commission européenne



European Quality Assurance
in Vocational Education and Training

EQAVET Secretariat
Quality and Qualifications Ireland (QQI)
10 Lower Mount Street
Dublin 2, Ireland
T: 00353 1 905 8144
E: info@eqavet.eu
W: www.eqavet.eu

Chef d'unité: Dana-Carmen Bachmann

Avec la crise économique, l'enseignement et la formation professionnels (EFP) se sont retrouvés sous les feux de la rampe, car ils peuvent contribuer à une reprise plus rapide, à une amélioration de la croissance et de la compétitivité et à une augmentation du nombre d'emplois. Le besoin d'un EFP de qualité apportant les compétences appropriées aux apprenants et au marché de l'emploi est largement reconnu. Parallèlement, la recommandation relative au cadre EQAVET a atteint sa quatrième année de mise en œuvre et l'heure est au bilan.

Le cadre a-t-il contribué à l'amélioration de l'EFP? Les diplômés de l'EFP ont-ils amélioré leur employabilité? Quel est l'état d'avancement de l'assurance de la qualité dans l'EFP en Europe? La Commission rendra compte d'ici la fin de l'année de l'état d'avancement du cadre EQAVET dans les États membres et, dans le même temps, essaiera de donner un aperçu des mécanismes existants en matière d'assurance de la qualité utilisés dans le secteur de l'EFP en Europe. À cette fin, nous avons largement utilisé l'enquête réalisée par le secrétariat du réseau EQAVET, lequel a fourni des informations très complètes. Nous avons également fondé notre travail sur une évaluation

externe de la mise en œuvre du cadre EQAVET, qui vous sera présentée plus en détail dans ce bulletin. Une étude a été menée sur une cartographie des instruments d'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels continus (EFPC) dans 10 États membres et leur comparaison avec le cadre EQAVET. Ces travaux ont également aidé à collecter des renseignements pour l'élaboration du rapport. Enfin, nous avons exploité les recherches du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop). Comme on pouvait s'y attendre, les résultats préliminaires montrent une progression de l'assurance qualité,

Dans ce numéro:

P1

Éditorial de Dana-Carmen Bachmann, chef d'unité: Formation professionnelle et éducation des adultes; Leonardo da Vinci, Grundtvig, DG Éducation et culture, Commission européenne

P2

Dernières nouvelles sur le rapport de la Commission au Parlement européen portant sur la mise en œuvre de la recommandation - article de Sophie Weisswange, DG Éducation et formation, Commission européenne, et présidente du réseau EQAVET

P3

Principales constatations et recommandations énoncées dans l'évaluation externe du cadre EQAVET par GHK - article de Daniela Ulicna et Astrid Henningsen, ICF GHK

P4

La recommandation relative au EQAVET inspire la poursuite du développement de la gestion de la qualité en Finlande - article de Tarja Riihimäki et Leena Koski

P6

L'UEAPME donne son avis sur l'évaluation de la recommandation relative au EQAVET - article de Nele Muys et Helen Hoffmann

P7

Dernières nouvelles des groupes de travail du EQAVET par leurs présidentes et leurs experts

P8

L'assurance de la qualité dans l'EFPC: rôle actuel et futur du EQAVET - article de Mantas Sekmokas, chargé de mission par intérim, Formation professionnelle et éducation des adultes;

P16

point de mire: mise en œuvre du programme de travail 2013-2015 du EQAVET en 2013

P17

Quoi de neuf?

mais reconnaissent qu'il est encore possible d'améliorer le développement de l'assurance de la qualité dans l'EFPC.

En outre, le monde dans lequel nous vivons évolue très vite et les outils que nous utilisons aujourd'hui, qui étaient encore inconnus il y a quelques années, permettent des évolutions technologiques de grande ampleur. Ces nouveaux outils informatiques et de communication ont modifié notre façon de travailler et rendent les métiers les plus simples beaucoup plus complexes. Ces technologies ont permis de proposer des cours en ligne ouverts et massifs, qui induisent des changements dans la façon d'enseigner, d'apprendre, d'évaluer et de reconnaître les compétences et les connaissances acquises. Nous devons suivre le rythme de ces évolutions. De nouvelles études (notamment les études portant sur les apprentissages et l'étude sur les compétences des adultes, ou PIACC) donnent également des résultats intéressants. Les diplômés de l'EFPC peuvent obtenir de meilleurs résultats que les diplômés de l'enseignement supérieur en fonction de la qualité de la formation dispensée. L'apprentissage sur le terrain s'avère payant non seulement en matière de connaissances et de savoir-faire, mais également pour le développement des compétences générales qui

sont nécessaires au travail. Les frontières sont en train de s'effacer, non seulement entre les sous-secteurs de l'enseignement, mais également entre le monde de l'enseignement et le monde du travail.

Le cadre EQAVET a fait la promotion du dialogue entre les pays et son approche de l'assurance de la qualité dépasse la simple liste de vérification de type «accréditation/inspection/auto-évaluation». En effet, nous ne devons pas nous contenter de cocher des cases; nous devons développer une vraie culture de l'assurance de la qualité. Il reste des défis à relever et l'un d'entre eux est particulièrement complexe: il s'agit de la création d'un espace européen des compétences et des certifications. Nous vous en dirons plus sur ce sujet dans le prochain bulletin. Je vous souhaite de bien terminer l'année 2013, qui a été très chargée, et de commencer l'année 2014 avec une énergie renouvelée pour mener à bien nos projets communs.



Dernières nouvelles sur le rapport de la Commission au Parlement européen portant sur la mise en œuvre de la recommandation –

article de Sophie Weisswange, DG Éducation et formation, Commission européenne, et présidente du réseau EQAVET

La Commission est sur le point d'adopter son premier rapport portant sur la mise en œuvre de la recommandation relative au cadre EQAVET. Ce rapport résumera l'expérience accumulée au cours des quatre années de mise en œuvre et présentera les propositions de la Commission pour l'avenir. Il donnera également un aperçu de la progression de l'assurance de la qualité dans l'EFPC au sein de l'Union européenne.



Sophie Weisswange, DG Éducation et formation - Commission européenne, et présidente du réseau EQAVET

Le rapport utilise principalement les enquêtes réalisées par le secrétariat du réseau EQAVET, les résultats de l'évaluation externe du cadre EQAVET menée par GHK, ainsi que les résultats d'une étude de mappage des principaux instruments d'assurance de la qualité de l'EFPC dans dix pays européens, en les comparant avec le EQAVET¹.

Les résultats préliminaires montrent que le EQAVET a sans aucun doute contribué à faire avancer la culture de

la qualité dans l'EFPC dans les pays européens. Ce progrès a été possible grâce à une coopération à grande échelle, à l'allocation des ressources nécessaires, au soutien des experts du secrétariat du EQAVET et à un niveau d'engagement élevé des membres du réseau. Tous ces facteurs ont également contribué à la mise en œuvre pratique du EQAVET par l'intermédiaire de mesures opérationnelles bien pensées comme l'élaboration conjointe de lignes directrices et d'outils en ligne visant à aider les systèmes et les prestataires d'EFPC à s'améliorer.

En revanche, on peut noter que la mise en œuvre du cadre EQAVET s'est pour l'instant centrée davantage sur le niveau dans l'enseignement et la formation professionnels initiaux (EFPI) dans un cadre formel au sein de l'établissement dispensant de l'EFPC. Dans le domaine de l'EFPC comme dans d'autres formes d'apprentissage, par exemple l'apprentissage non formel et l'apprentissage sur le lieu de travail, de nombreuses améliorations sont encore possibles. Cela s'explique en partie par la nature des actuelles

¹ Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 relative à l'établissement d'un cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels, JO C 155, 8.7.2009, p. 1.

parties prenantes au processus, en l'occurrence celles qui participent à sa gouvernance; en effet, ce sont les acteurs issus des établissements d'EFPI qui ont été privilégiés. Mais ce n'est pas la seule explication et il y a, à l'origine, des défis plus compliqués.

L'approche flexible préconisée dans la recommandation pour l'emploi des différents éléments du cadre EQAVET a facilité son utilisation mais a, dans le même temps, réduit sa capacité à faire potentiellement office de langue et de cadre conceptuel communs pour tous les pays. En outre, les pays n'utilisent pas toujours l'approche du cycle de la qualité, mais optent plutôt pour des approches plus classiques et plus limitées d'assurance de la qualité, notamment l'évaluation externe/interne.

Il convient également de noter que si le cadre EQAVET est assez développé pour ce qui concerne la prestation d'EFP (initiaux), il l'est moins en ce qui concerne la certification. En outre, l'attention portée dans le cadre à l'approche des résultats de l'apprentissage est limitée, même si celle-ci est plus habituelle dans l'EFP que dans l'enseignement général.

Le rapport laisse également apparaître clairement le besoin d'améliorer la coopération avec d'autres instruments européens relevant du domaine de l'assurance de la qualité et de la transparence. Dans la société européenne actuelle, où les frontières ont tendance à disparaître avec le développement du marché intérieur et des nouvelles technologies de la communication, les barrières entre les secteurs d'enseignement sont également moins nettes.

Il convient de garantir la perméabilité entre les différents secteurs de l'enseignement afin de refléter cette flexibilité. Voilà pourquoi il faut réfléchir à l'éventuelle nécessité de lignes directrices intersectorielles en matière d'assurance de la qualité, tout en conservant des principes propres aux secteurs. Les liens entre les cadres de certification nationaux et les outils d'assurance de la qualité pour l'EFP et l'enseignement en général semblent toujours assez limités. Le réseau EQAVET pourrait réfléchir à une façon de les développer.

Plusieurs mesures pourraient être prises à la suite de discussions avec le Conseil et le Parlement européen au sujet du rapport. En particulier, on pourrait développer des descripteurs, des indicateurs et des lignes directrices associées afin de mieux aborder la qualité et le niveau adéquat de maîtrise des connaissances, du savoir-faire et des compétences acquis par les apprenants dans l'EFP, en axant notamment les travaux sur un cadre relatif à la qualité de l'apprentissage par le travail et sur l'amélioration de la coopération avec le domaine de la formation des adultes.

La réflexion en cours portant sur le développement d'un espace européen des compétences et des certifications, ainsi que les résultats des consultations des parties prenantes et du public prévues dans ce contexte, permettront de développer ces synergies. Il est rassurant de voir que le réseau EQAVET a d'ores et déjà cerné certains des points à améliorer et s'y attèle.

Principales constatations et recommandations énoncées dans l'évaluation externe du cadre EQAVET par GHK –

article de Daniela Ulicna et Astrid Henningsen, ICF GHK

Quatre ans après l'adoption de la recommandation relative au cadre EQAVET, cette évaluation a dressé l'inventaire de la progression de la mise en œuvre de cet instrument. Elle a analysé l'influence du cadre EQAVET sur les mesures et les systèmes nationaux d'assurance de la qualité depuis 2002 et évalué la pertinence du cadre EQAVET, ainsi que d'autres instruments européens, dans le contexte des priorités actuelles.

Les principaux résultats positifs de cette évaluation peuvent être résumés comme suit:

- directement ou indirectement, le cadre EQAVET a accompagné l'évolution des systèmes et des mesures d'assurance de la qualité dans les deux tiers des pays analysés;
- les objectifs du cadre EQAVET restent pertinents dans le contexte des priorités et des politiques européennes dans le domaine de l'enseignement et de la formation, et au-delà. Le thème de l'assurance de la qualité dans l'EFP reste également pertinent dans le contexte des progressions nationales;
- le fait que le cadre EQAVET ait été adopté sous la forme d'une recommandation a renforcé la participation des pays à ce cadre et a permis de formaliser le rôle des points de référence nationaux (PRN);
- la grande majorité des pays ont mis en place des PRN. Ils sont pris en charge par des organismes tout à fait pertinents;
- la majorité des pays européens dispose de procédures visant à améliorer l'assurance de la qualité, même si la recommandation reste vague concernant le fond d'une telle procédure;
- la documentation européenne relative au cadre EQAVET est accueillie favorablement, mais elle est davantage utilisée lorsqu'elle est traduite et adaptée au contexte national;

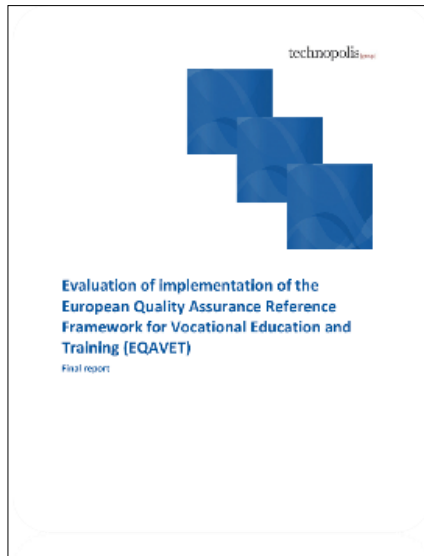
- la structure de gouvernance du cadre EQAVET est considérée comme étant efficace. Le savoir-faire du secrétariat EQAVET est apprécié;
- parmi les projets financés par le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans le cadre EQAVET, les plus efficaces sont ceux qui sont menés par les organisations à l'échelle du système chargées de l'assurance de la qualité et qui ont la capacité d'accorder une place importante aux résultats du projet.

L'évaluation a également mis en lumière des domaines dans lesquels il reste des progrès à accomplir. Ses principales conclusions sont les suivantes:

- il y a très peu de preuves indiquant actuellement que le cadre EQAVET contribue à l'objectif de rendre les systèmes de l'EFP plus transparents. Le contenu de l'annexe 1 de la Recommandation EQAVET concernant le cycle de la qualité, les critères et les descripteurs n'est pas particulièrement propice à rendre les systèmes nationaux d'assurance de la qualité transparents;
- en principe, le cadre EQAVET est complémentaire avec d'autres instruments européens dans le domaine des certifications, mais dans la pratique, ces complémentarités doivent être plus clairement articulées;
- si les aspects scolaires de l'assurance de la qualité (AQ)

dans l'EFP sont bien couverts par le cadre EQAVET, le cadre ne fournit pas de lignes directrices particulières pour l'assurance de la qualité de l'apprentissage par le travail;

- la coopération à l'échelle de l'Union européenne entre le cadre EQAVET et les initiatives européennes en matière d'assurance de la qualité dans d'autres secteurs de l'enseignement n'est pas systématique;



- tous les PRN n'ont pas de mandat clair et la plupart d'entre eux ne disposent pas de ressources propres. La participation des parties prenantes dans les activités nationales des PRN est très irrégulière;
- la gouvernance du cadre EQAVET bénéficierait d'une plus grande participation des représentants des parties prenantes et des représentants des organisations qui ont un intérêt dans le renforcement de la transparence des mesures nationales d'assurance de la qualité.

Enfin, la durabilité des changements induits par le cadre EQAVET n'est pas encore claire. D'un côté, certains pays sont en train de faire évoluer les systèmes d'assurance de la qualité en accordant une place importante à certains éléments du cadre EQAVET. De l'autre, le cadre EQAVET ne dispose pas d'un levier clair pour déclencher un changement durable dans les approches de l'assurance de la qualité à l'échelle du prestataire

La recommandation relative au cadre EQAVET inspire la poursuite du développement de la gestion de la qualité en Finlande – Tarja Riihimäki et Leena Koski, membres finlandaises du réseau EQAVET, expliquent la façon dont la recommandation relative au cadre EQAVET a permis de mettre sur pied le système d'assurance de la qualité de l'EFP en Finlande

L'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) est une priorité en Finlande. Le développement systématique de la gestion de la qualité de l'EFP a commencé au milieu des années 90. Le système national d'assurance de la qualité (AQ) de l'EFP comprend trois éléments fondamentaux: un pilotage au niveau national à travers la politique nationale en matière d'éducation, l'assurance de la qualité des prestataires d'EFP et une évaluation externe de l'EFP. Chaque prestataire d'EFP est obligé par la loi d'évaluer l'enseignement et la formation qu'il dispense, ainsi que l'efficacité de ses prestations. Les prestataires d'EFP sont obligés de prendre part aux évaluations externes décidées par le ministère de l'éducation et de la culture.

L'un des principes fondamentaux de l'EFP en Finlande est l'autonomie totale des prestataires de décider la façon dont ils mettent en pratique les exigences de la réglementation. Le ministère oriente la mise en œuvre de manière informative (politique dans le domaine de l'EFP). Les prestataires choisissent eux-mêmes le type de systèmes ou de mesures d'AQ qu'ils appliquent.

D'après la dernière évaluation nationale sur l'état de l'assurance de la qualité dans l'EFP en Finlande (2009), un tiers des prestataires ont indiqué qu'ils travaillaient systématiquement sur la qualité depuis plus de 10 ans, alors qu'un tiers d'entre eux le faisaient depuis moins de trois ans. De nombreuses activités de soutien ont été organisées ces dernières années pour améliorer le travail sur la qualité au niveau des prestataires d'EFP. Le ministère a soutenu la mise en place, sur la base du volontariat, de réseaux régionaux de la qualité pour stimuler l'apprentissage mutuel et la recherche de normes d'excellence. Les réseaux sont supervisés par le Conseil national de l'éducation. Chaque réseau est composé de prestataires d'EFP ayant une longue tradition de travaux systématiques sur la qualité, ainsi que de prestataires qui débutent dans ce domaine. Un autre réseau d'agents de développement de la qualité dans les établissements d'EFP est actif depuis plusieurs années et se réunit deux fois par an. Les examens par les pairs ont également été utilisés avec succès en tant que méthode d'amélioration de la qualité et d'apprentissage mutuel.

La mise en œuvre de la recommandation relative à la gestion de la qualité dans l'EFP² fait partie de l'AQ à l'échelle du système. En 2008, le ministère de l'éducation a adopté une version mise à jour de la recommandation. Celle-ci soutient et encourage les prestataires d'EFP dans le développement de la qualité de leurs activités afin de tendre vers l'excellence. La recommandation est fondée sur le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (EQAVET). Elle a été préparée par le Conseil national finlandais de l'éducation en collaboration avec le ministère de l'éducation et les principales parties prenantes du monde de l'EFP (par exemple, les prestataires d'EFP, les partenaires sociaux, les enseignants et les étudiants). La recommandation fournit un cadre d'AQ pour différents types de prestataires d'EFP et toutes les formes d'EFPI et d'EFPC. Elle ne prend pas position sur les méthodes de gestion de la qualité. Les prestataires d'EFP sont les principaux acteurs dans la mise en œuvre de la recommandation. Celle-ci préconise l'utilisation des neuf principes de la Fondation européenne pour la gestion de la qualité (EFQM): la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et le développement ultérieur fondé sur les résultats.

Le système de financement fondé sur les performances vise à garantir des résultats de qualité en matière d'EFP. Ce système comprend un mode de financement basé sur la performance (FBP) et le décernement d'un prix de la qualité (EFQM). Le FBP, fondé sur des indicateurs de performance, a été lancé en 2002 et révisé en 2011. Il a été préparé par le ministère de l'éducation et de la culture en étroite collaboration avec les prestataires d'EFP, les chercheurs, les statisticiens et d'autres parties prenantes. Il est conçu pour motiver les prestataires

d'EFP à travailler en permanence sur le développement et l'amélioration de leurs résultats opérationnels et sur la qualité de l'enseignement et de la formation qu'ils dispensent. Le financement basé sur la performance représente 3% du financement total de l'EFP. Le montant perçu par un prestataire au titre du FBP est défini en fonction de l'indicateur de performance, qui est composé de trois indicateurs: l'indicateur de résultats, l'indicateur des compétences³ des enseignants et l'indicateur⁴ de perfectionnement du personnel⁵.

Le prix de la qualité (depuis 2000) complète avantageusement le financement basé sur la performance de l'EFP en Finlande. L'examen des organisations participantes est fondé sur une évaluation exhaustive des activités de l'organisation dans son ensemble et des résultats obtenus. Un thème particulier est également choisi chaque année et les prestataires d'EFP doivent faire part de leurs bonnes pratiques et de leurs résultats en la matière. Pour remporter le prix de la qualité, le prestataire d'EFP doit disposer d'un système de gestion de la qualité qui fonctionne, mais il doit également exceller dans le domaine choisi. Le cadre utilisé est fondé sur les principes clés du modèle de l'EFQM et sur le cycle de la qualité. Les prestataires d'EFP participants sont évalués à partir des candidatures déposées par écrit et des visites d'évaluation externe effectuées par une équipe d'évaluation composée de représentants de plusieurs groupes de parties prenantes. Pendant la visite, les représentants de la direction, le personnel enseignant, les élèves, les formateurs, les employeurs et les experts sont interrogés. En outre, l'équipe d'évaluation examine les documents, les systèmes d'information, les installations et l'équipement.

L'évaluation externe de l'EFP est également fondée sur la réglementation. Les activités d'évaluation externe à l'échelle du système sont principalement exécutées par le Conseil d'évaluation de l'éducation de Finlande. La décision concernant les évaluations est prise par le ministère. Le Conseil national finlandais de l'éducation procède aux évaluations externes à l'échelle du système concernant les résultats en matière d'apprentissage dans l'enseignement et la formation professionnels obligatoires.

Stratégie 2020 pour la qualité

La stratégie pour la qualité relative à l'EFP a été finalisée en 2011. Elle a été élaborée au sein d'un groupe de travail composé des parties prenantes clés de l'EFP (par exemple,

3 Performances des prestataires en fonction des résultats obtenus par leurs élèves concernant l'obtention de leur certification, leurs études ultérieures et leur situation d'emploi (pondération de l'indicateur: 90%).

4 Niveau formel de certification du personnel enseignant en mesurant le pourcentage d'enseignants formellement certifiés parmi l'ensemble des enseignants (pondération de l'indicateur: 7%).

5 Investissement financier du prestataire dans le perfectionnement et la mise à jour des compétences professionnelles de son personnel et mesure du pourcentage des dépenses de personnel alloué au perfectionnement du personnel (pondération de l'indicateur: 3%).

2 http://www.oph.fi/download/47655_quality_management_recommendation_for_vocational_education_and_training.pdf

prestataires d'EFPP, partenaires sociaux, enseignants et élèves) et présidée par le ministère de l'éducation et de la culture. L'objectif principal était de mettre sur pied une vision et des objectifs concernant le développement de la qualité dans l'EFPP. Cette stratégie vise à créer des principes communs pour la gestion de la qualité par différents acteurs au sein du système de l'EFPP. La stratégie pour la qualité a été intégrée au plan de développement du gouvernement pour l'éducation et la recherche 2011-2016. L'objectif était, entre autres, que d'ici 2015, tous les prestataires d'EFPP disposent d'un système d'assurance et de développement de la qualité en état de fonctionnement. Le ministère a décidé qu'en 2015, tous les prestataires d'EFPP devraient prendre part à une auto-évaluation de leurs systèmes d'AQ afin d'examiner la situation à l'échelle nationale. L'évaluation se trouve pour l'instant en phase de pilotage et les critères relatifs aux systèmes d'AQ ont été préparés au sein d'un groupe de travail présidé par le ministère dont les membres sont issus des parties prenantes clés, comme c'était le cas pour l'élaboration de la stratégie.

La stratégie pour la qualité a mis en évidence le fait que le financement de l'EFPP devrait soutenir et encourager les prestataires d'EFPP à améliorer en permanence la qualité. Le poids relatif des bonnes performances devrait légèrement s'accroître dans les années à venir. Le ministère a nommé en septembre 2013 un groupe de travail afin de développer encore le financement de l'EFPI et de l'EFPC. Ce groupe de travail étudiera également les différents moyens d'augmenter les performances et les facteurs de financement fondés sur la qualité.

Participation des parties prenantes

En Finlande, la participation des différentes parties prenantes à tous les niveaux est l'un des principes fondamentaux du développement de l'assurance de la qualité dans l'EFPP. Les parties prenantes ont pris part à toutes les activités de développement de l'AQ à l'échelle nationale, mais également au niveau des prestataires de formation. Ce principe a créé une culture de la qualité à tous les niveaux de l'EFPP. Les parties prenantes ont participé activement au développement de la recommandation relative à la gestion de la qualité, du prix de la qualité, de la stratégie de la qualité et des procédures et des critères de l'examen par les pairs. Elles représentent également des acteurs non négligeables de l'élaboration des programmes nationaux et de l'évaluation des élèves, par exemple dans les démonstrations des compétences. Les parties prenantes jouent des rôles différents dans l'AQ; elles prennent part au processus de prise de décision concernant les principes d'AQ et le développement de cette dernière. Elles sont également des partenaires actifs du système d'AQ, par exemple dans le cadre de l'évaluation des démonstrations du savoir-faire et dans le cadre des aptitudes et des compétences mises en œuvre sur le lieu de travail et acquises dans l'EFPP.

La stratégie pour la qualité souligne en toute transparence les preuves qui sous-tendent la qualité de l'EFPP. Cette transparence est encouragée par la publication des constatations principales concernant la qualité et les répercussions de l'EFPP, afin que toutes les parties prenantes puissent en prendre connaissance. Les données relatives au financement basé sur la performance, par

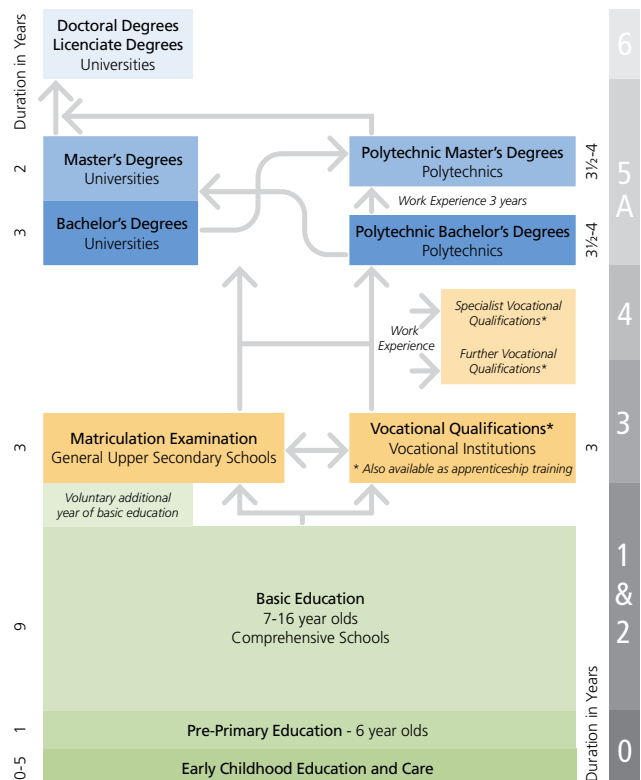
exemple, sont publiées sur le site web du Conseil national de l'éducation. Cela permet entre autres aux prestataires d'EFPP de comparer leurs propres résultats aux résultats des autres prestataires, et fournit des informations aux parties prenantes à ce sujet.

Participation des parties prenantes

La gestion de la qualité de l'EFPP en Finlande est conforme à la recommandation relative au cadre EQAVET à tous les niveaux. Les instruments d'accompagnement comme la stratégie pour la qualité de l'EFPP et la recommandation en matière de gestion de la qualité dans l'EFPP montrent que le cadre EQAVET a joué un rôle prépondérant dans le développement et la construction des instruments. L'approche du cycle de la qualité est intégrée au système de gestion de la qualité de l'EFPP en Finlande. Les descripteurs et les indicateurs du cadre EQAVET sont utilisés à l'échelle du système et certains le sont aussi à l'échelle du prestataire d'EFPP.

L'établissement d'un point de référence national (PRN) en matière d'assurance de la qualité dès le départ a représenté une partie importante de l'élaboration d'une approche nationale de l'assurance de la qualité dans l'EFPP fondée sur le cadre EQAVET. La décision stratégique qui intègre les activités européennes aux initiatives nationales en matière d'AQ a également été une question d'efficacité et d'efficience dans un petit pays comme la Finlande. L'approche holistique de l'AQ dans l'ensemble de l'EFPP et de l'apprentissage par le travail semble bien fonctionner en Finlande.

Système éducatif en Finlande



SKED Classification 1997
 0 Pre-Primary education
 1-2 Primary Education or Lower Secondary education
 3 Upper Secondary Education
 4 Post Secondary Non-Tertiary Education
 5A First stage of Tertiary Education
 6 Second stage of Tertiary education

La stratégie pour la qualité de l'EFPP n'est pas un système de gestion de la qualité et ne cherche pas à proposer des critères, des normes ou des indicateurs précis en tant que tels. Des critères plus détaillés sont élaborés pour les systèmes de gestion de la qualité dans le cadre de l'évaluation qui aura lieu en 2015. La recommandation

relative au cadre EQAVET a joué un rôle fondamental dans le développement de la stratégie pour l'EFPP. Par exemple, un financement spécial est disponible pour mettre en œuvre des réseaux régionaux pour la qualité visant à soutenir le développement de la gestion de la qualité dans l'EFPP.

L'UEAPME (Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises), membre du réseau EQAVET, donne son avis sur l'évaluation de la recommandation relative au cadre EQAVET – article de Nele Muys et Helen Hoffmann

«Les employés et les employeurs de demain sont actuellement en formation, que ce soit dans l'enseignement général, dans la formation professionnelle ou dans le cadre d'un apprentissage. Si un futur employeur a une expérience positive dans une formation de qualité, il a plus de chances de promouvoir la formation par le travail et/ou les apprentissages et d'investir dans ce domaine»
(citation de Nele Muys, représentante de l'UEAPME, groupes de travail EQAVET).

L'UEAPME considère que l'évaluation de la mise en œuvre du cadre EQAVET intervient à un moment important. Depuis l'adoption de la recommandation en 2009, ses objectifs sont restés d'actualité et le thème de l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels a pris de l'importance dans toute l'Europe en raison des défis que représentent le chômage élevé des jeunes et la nécessité d'améliorer la qualité et la pertinence pour le marché du travail des systèmes d'EFPP dans de nombreux États membres.

La mise en œuvre du cadre EQAVET a permis des avancées non négligeables, par exemple en soutenant, directement ou indirectement, des modifications des systèmes d'assurance de la qualité dans de nombreux États membres, et en poussant ces derniers à s'engager à mettre sur pied des points de référence nationaux. En outre, le communiqué de Bruges a défini comme objectif le développement d'un cadre d'assurance de la qualité pour les prestataires d'EFPP conforme au cadre EQAVET à l'horizon 2015.

Pourtant, l'évaluation a également mis en lumière des domaines comme la gouvernance dans lesquels des progrès sont attendus. Il est admis que «le cadre EQAVET bénéficierait d'une plus grande participation des représentants des parties prenantes et des représentants

des organisations qui ont un intérêt dans le renforcement de la transparence des mesures nationales d'assurance de la qualité».

D'après l'UEAPME, il est par conséquent fondamental de renforcer la coopération en matière de mise en œuvre du cadre EQAVET en tant que boîte à outils, afin d'améliorer l'assurance de la qualité, la transparence et la confiance mutuelle dans l'EFPP en fonction de la situation dans les États membres. Toutes les parties prenantes, y compris les acteurs du marché du travail et les partenaires sociaux, doivent prendre part au processus d'assurance de la qualité pour améliorer l'adhésion et la confiance mutuelle, tout en tenant compte des besoins des petites entreprises.

En raison du décalage des compétences et de l'inefficacité des systèmes d'EFPP dans un certain nombre d'États membres, il reste fondamental de se concentrer sur les objectifs d'apprentissage et sur les indicateurs d'«employabilité». L'enquête du secrétariat EQAVET a montré que les indicateurs nos 5 et 6, à savoir le taux de placement dans le cadre des programmes d'EFPP et l'utilisation sur le lieu de travail des compétences acquises, sont, parmi l'ensemble des indicateurs, ceux qui sont le moins souvent utilisés. Pour l'UEAPME, ces indicateurs sont particulièrement utiles et pertinents, car la procédure d'assurance de la qualité devrait tourner autour des compétences nécessaires sur le marché du travail, avec des systèmes d'apprentissage par le travail de qualité faisant office d'instruments efficaces pour améliorer la transition entre l'école et le milieu professionnel.

L'UEAPME considère que la mise en œuvre du cadre EQAVET est en général sur la bonne voie et que les avancées ont été nombreuses. En axant le bilan du cadre EQAVET et en se concentrant à l'avenir sur les sujets susmentionnés, nous espérons que les organisations d'employeurs s'impliqueront davantage pour garantir une culture plus large de l'assurance de la qualité dans l'EFPP.

Dernières nouvelles des groupes de travail du réseau EQAVET par leurs présidentes et leurs experts

Nous avons demandé aux présidentes (Dana Stroe et Katalin Molnár-Stadler) et aux experts (Keith Brumfitt et Maria Emilia Galvão), qui épaulent les groupes de travail dans leurs

tâches en 2013-2014, de présenter les dernières nouvelles concernant les travaux qu'entreprendront les groupes de travail du réseau EQAVET dans les domaines suivants:

- groupe de travail 1 sur la facilitation de l'élaboration d'une approche de l'AQ alignée sur le cadre EQAVET pour les prestataires d'EFPP;
- groupe de travail 2 sur le soutien aux systèmes d'EFPP

en vue d'examiner les interactions entre le cadre EQAVET et les systèmes/instruments de gestion de la qualité en vigueur afin de garantir une qualité, plus de transparence, de mobilité et de confiance mutuelle.

Groupe de travail 1 sur la facilitation de l'élaboration d'une approche de l'AQ alignée sur le cadre EQAVET pour les prestataires d'EFPP



La présidente (Dana Stroie) et l'expert (Keith Brumfitt) du groupe de travail 1 du EQAVET

Q De quelle façon les travaux du groupe de travail 1 sur «la facilitation de l'élaboration d'une approche de l'AQ alignée sur le cadre EQAVET pour les prestataires d'EFPP» contribuent-ils à soutenir la mise au point des approches nationales en utilisant au mieux le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFPP à la fois au niveau du système et au niveau du prestataire?

R (Dana Stroie) L'objectif principal du groupe de travail est de mettre en place un soutien aux points de référence nationaux (PRN) en matière d'assurance de la qualité en élaborant des lignes directrices pouvant s'appliquer à différentes formes d'apprentissage par le travail. Les lignes directrices seront particulièrement axées sur les défis de l'apprentissage par le travail et sur les facteurs de réussite pour les surmonter, contribuant ainsi au transfert de connaissances et à la diffusion des politiques sur le terrain.

En raison de la diversité des expériences et des modèles d'apprentissage par le travail mis sur pied dans les différents États membres de l'Union européenne, le potentiel d'apprentissage mutuel est clairement élevé. Dans la plupart des pays dans lesquels l'EFPP est attractif, l'apprentissage par le travail constitue un élément clé. Dans les pays dans lesquels l'apprentissage par le travail n'est pas très développé, la mise à disposition d'exemples de bonnes pratiques est extrêmement utile. Malgré un engagement politique clair, il est souvent difficile de mettre sur pied des plans d'action adaptés et réalistes, que ce soit à l'échelle du système ou du prestataire; par conséquent, les lignes directrices du groupe de travail dans le domaine rendent vraiment service.

R (Keith Brumfitt) Le groupe de travail met l'accent sur le renforcement du soutien à l'apprentissage par le travail, un domaine qui est fondamental pour aider les jeunes. Des processus d'assurance de la qualité bien gérés et compréhensibles devraient élever le niveau de confiance dans l'apprentissage par le travail. Le groupe de travail examine des exemples de prestataires d'EFPP dans toute l'Europe afin de cerner les caractéristiques d'un système et d'une approche efficaces. À partir de ces exemples, en se fondant sur le cycle d'assurance de la qualité de la recommandation relative au cadre EQAVET, le groupe a extrait six éléments fondamentaux qui sous-tendent une approche européenne d'assurance de la qualité dans l'apprentissage par le travail.

Q En termes plus généraux, comment peut-on considérer que les travaux des groupes de travail approfondissent la culture de l'assurance de la qualité de l'EFPP et, par conséquent, améliorent sa qualité générale et permettent de trouver des réponses à des défis fondamentaux comme le chômage des jeunes, le décalage des compétences, etc.?

R (Dana) Dans le cadre du contexte socioéconomique actuel, avec des taux de chômage élevés en particulier parmi les jeunes, l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes d'EFPP qui fonctionnent sont fondamentales. L'EFPP de qualité, dont l'apprentissage par le travail est un élément cohérent et pertinent, facilite la transition des jeunes vers le travail et améliore la corrélation entre leurs compétences et les besoins du marché du travail.

Les groupes de travail du réseau EQAVET fournissent une plateforme excellente permettant aux représentants des États membres d'apprendre grâce aux autres. Cette plateforme permet d'avoir un point de vue général et une large perspective dépassant les frontières nationales, et elle contribue au transfert de connaissances concernant certains aspects particuliers de l'assurance de la qualité dans l'EFPP. Cela permet une amélioration générale de la qualité de l'EFPP et soutient une approche stratégique de l'excellence, qui est un élément clé de chaque stratégie d'EFPP réussie.

R (Keith) La publication récente de la Commission européenne (juin 2013) intitulée *Work-Based Learning in Europe: Practices and Policy Pointers* (http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/work-based-learning-in-europe_en.pdf) met en lumière la nécessité d'inclure l'apprentissage par le travail dans toutes les formes d'EFPP initiaux. Elle insiste également sur le fait que la création de possibilités pour un apprentissage par le travail de

qualité est au cœur des politiques européennes actuelles d'enseignement et de formation. Nous savons que la qualité a beaucoup plus de chances d'être au rendez-vous lorsqu'il existe des processus efficaces d'assurance de la qualité. L'approche du groupe de travail reconnaît qu'il peut s'avérer difficile d'organiser et de gérer l'assurance de la qualité. En se concentrant sur des exemples réels d'assurance de la qualité de l'apprentissage par le travail, le groupe cherche à démontrer que tous les employeurs et tous les établissements d'EFP peuvent utiliser un ensemble simple d'éléments fondamentaux pour lancer ou améliorer leurs procédures d'assurance de la qualité en accord avec leurs systèmes nationaux, régionaux et de secteur.

Q De quelle façon ces travaux peuvent-ils être considérés par rapport au soutien du travail des points de référence nationaux?

R (Dana) Grâce à la définition de messages clés et en traitant les facteurs critiques pour une mise en œuvre réussie de différents aspects de l'assurance de la qualité à l'échelle du système et du prestataire, les résultats des groupes de travail sont très précieux pour les travaux des points de référence nationaux (PNR) en matière d'assurance de la qualité. En outre, les exemples de bonnes pratiques sont nombreux dans un large éventail de situations et de contextes, et ils sont une source d'inspiration pour les PRN dans leurs efforts pour prendre des initiatives concrètes de promotion du renforcement du cadre dans le contexte national.

L'élaboration d'une documentation relative aux TI conviviale et largement accessible, ainsi que la mise à disposition de suggestions concernant la meilleure façon d'utiliser l'outil dans des contextes nationaux, sont d'autres aspects importants permettant de garantir une diffusion efficace des renseignements à plus grande échelle.

R (Keith) L'analyse du groupe de travail est conçue pour soutenir les points de référence nationaux (PRN). Elle reconnaît que des exemples sont nécessaires pour chacun des trois types principaux d'apprentissage par le travail:

- systèmes d'apprentissage qui combinent une formation en entreprise et au sein d'établissements d'EFP ou d'autres établissements d'enseignement/de formation;
- formation en cours d'emploi dans des entreprises qui couvrent des stages obligatoires ou facultatifs dans le cadre de programmes d'EFP permettant d'obtenir une certification officielle;
- intégration dans un programme scolaire par l'intermédiaire de laboratoires sur le terrain, d'ateliers, de cuisines, de restaurants, d'entreprises de perfectionnement, ou de projets et de missions dans des entreprises simulées ou réelles.

En outre, les exemples d'apprentissage par le travail présentés pour aider les PRN mettent en lumière l'harmonisation des instruments

européens (EQAVET, CEC, ECTS et ECVET). Cela devient un aspect de plus en plus important des travaux des PRN et reflète une tendance à la recherche de synergies et de simplification dès que possible

Q À votre avis, quels sont les principaux défis pour diffuser la documentation élaborée au sein du groupe de travail auprès d'un public plus large, notamment auprès des décideurs et des autres parties prenantes clés?

R (Dana) Tous les documents, exercices et outils élaborés devraient être mis à la disposition des parties prenantes concernées par des moyens classiques et grâce aux TI: documentation sur papier distribuée à l'échelle nationale, documents électroniques publiés sur un site web, conférences et ateliers. Tous les messages clés devraient être traduits afin de faciliter leur utilisation par les décideurs. Il est toujours très utile de traduire l'ensemble des documents importants, ce qui permet d'élargir le nombre de personnes auxquels ils s'adressent.

L'un des défis principaux consiste à garantir la représentation adéquate des pays participants. Les participants qui s'impliquent lors des manifestations et qui trouvent des moyens de promouvoir et de diffuser les renseignements améliorent en profondeur la valeur ajoutée des activités du réseau EQAVET, permettant d'accroître ses répercussions à l'échelle nationale, régionale et locale.

(Keith) La crise économique et financière touche toujours de nombreuses régions d'Europe. Elle continue de limiter les offres d'emploi et de formation et ses conséquences pour la jeunesse sont énormes. Dans ce contexte, les employeurs n'ont pas toujours la possibilité de proposer des stages de formation ou des emplois en association avec les établissements d'EFP. Pourtant, au moment de la reprise, les employeurs auront besoin de personnel formé et compétent. Pour relever le défi, il faut faire preuve d'anticipation pour que les systèmes puissent répondre rapidement et en toute confiance aux évolutions de l'environnement financier et économique. Nous devons investir dès maintenant dans l'assurance de la qualité si nous voulons garantir que les employeurs seront en mesure de recruter du personnel réunissant les compétences et les certifications appropriées. Si nous ne prêtons plus attention à la qualité, particulièrement dans le domaine de l'apprentissage par le travail, nous mettons à mal la capacité future des employeurs à être concurrentiels et à réussir. La production de documentation et la mise en place d'une aide permettant aux PRN de faire passer ce message dans un contexte national font partie intégrante du travail à accomplir.

Groupe de travail 2 sur le soutien aux systèmes d'EFP en vue d'examiner les interactions entre le cadre EQAVET et les systèmes/instruments de gestion de la qualité en vigueur afin de garantir une qualité, plus de transparence, de mobilité et de confiance mutuelle



La présidente, Katalin Molnár-Stadler, et l'experte, Maria Emilia Galvão du groupe de travail 2 du EQAVET

Q De quelle façon les travaux du groupe de travail sur «le soutien aux systèmes d'EFP en vue d'examiner les interactions entre le cadre EQAVET et les systèmes/instruments de gestion de la qualité» contribuent-ils à soutenir la mise au point des approches nationales en utilisant au mieux le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'EFP à la fois au niveau du système et au niveau du prestataire?

R (Katalin Molnár-Stadler) D'après moi, la réussite de la mise en œuvre du cadre EQAVET dépend de la façon dont il peut être utilisé en association avec les approches de gestion de la qualité existantes. Par conséquent, il est important de déterminer les principaux points communs et les principales différences entre les deux, à grande comme à petite échelle.

Les pays dans lesquels un système d'AQ dans l'EFP existe déjà et qui se sont, dans le même temps, engagés à mettre en œuvre le cadre EQAVET devraient étudier la question de la mise en conformité de leur système avec le cadre EQAVET au sein de leur approche nationale (méthodologie, processus/procédures/étapes, acteurs impliqués, etc.). À cet égard, les travaux et les produits du groupe de travail 2 du réseau EQAVET peuvent s'avérer utiles aux pays, car cet exercice prouvera que le cadre EQAVET présente les caractéristiques suivantes:

1. il établit un nombre réduit de critères fondamentaux communs définis à l'échelle européenne pour la promotion de l'assurance et de l'amélioration de la qualité de l'EFP. Alors que ces critères de qualité/descripteurs fondamentaux et communs intégrés dans le cadre EQAVET soulèvent des problèmes/questions considérés comme cruciaux pour l'assurance et l'amélioration de la qualité de l'EFP et qu'on doit donc les retrouver dans la quasi-totalité des systèmes de gestion de la qualité ou des modèles d'auto-évaluation, cela peut constituer une base commune de comparaison et donc jouer un rôle

d'intégration (métacadre);

2. il peut coexister avec les autres approches de gestion de la qualité existantes. En effet, les critères fondamentaux communs du cadre sont conformes à l'ensemble des exigences/des critères des deux instruments existants les plus utilisés (le modèle d'excellence de l'EFQM et la norme ISO 9001), dont il couvre tous les aspects principaux;
3. il ne constitue PAS une approche complètement nouvelle! Il est fondé sur les cadres existants et il utilise leurs meilleures pratiques, leurs structures et leurs approches. Par conséquent, les États membres peuvent poursuivre leurs pratiques de gestion de la qualité et s'en servir pour la mise en œuvre du cadre EQAVET! À mon avis, il s'agit de l'un des facteurs de réussite clés pour la mise en œuvre du cadre EQAVET à l'échelle nationale.

L'exercice de mise en conformité consiste à comparer les éléments du cadre EQAVET (descripteurs et indicateurs) avec ceux des autres approches et de mettre en avant ce qui les relie. Il permet également de donner un aperçu du contenu des approches de gestion de la qualité.

Il est plus facile de rendre ces systèmes plus propres à l'EFP en intégrant les descripteurs qualitatifs du cadre EQAVET dans les systèmes génériques de gestion de la qualité (comme ISO 9001).

R (Maria Emilia Galvão) L'association de plusieurs questions peut inciter les pays à mettre en œuvre la recommandation relative au cadre EQAVET. Il n'est pas possible de les distinguer, mais un seul facteur clé peut être défini: l'amélioration de la qualité de l'EFP joue, à différents degrés, un rôle dans la plupart des pays. Les éléments moteurs du cadre EQAVET comprennent les politiques de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement et de la formation, notamment la stratégie pour l'EFP en tant qu'élément fondamental du programme de l'Union pour la croissance⁶, l'évaluation du coût de l'inaction en matière de modernisation des systèmes d'EFP ou la reconnaissance des possibilités offertes par la crise financière et économique et les exemples de politiques/pratiques d'assurance et d'amélioration de la qualité dans d'autres pays européens. D'autres facteurs sont tout aussi importants, par exemple la volonté politique, une bonne coordination entre les parties prenantes clés et la détermination de la compatibilité entre les approches existantes d'assurance et d'amélioration de la qualité et le cadre EQAVET.

⁶ Commission européenne (2012). Document de travail des services de la Commission. L'éducation et la formation professionnelles pour des meilleures compétences, une croissance plus forte et des emplois de meilleure qualité. SWD(2012) 375 final, http://ec.europa.eu/education/news/rethinking/sw375_en.pdf

C'est dans ce contexte que le groupe de travail 2 du réseau EQAVET a été créé et son mandat est le suivant: «le soutien aux systèmes d'EFPP en vue d'examiner les interactions entre le cadre EQAVET et les systèmes/instruments de gestion de la qualité en vigueur afin de garantir une qualité, plus de transparence, de mobilité et de confiance mutuelle». Par conséquent, les travaux qu'effectue le groupe de travail jusqu'en février 2014 visent, entre autres, à fournir des documents d'orientation afin de soutenir la mise au point des approches nationales en utilisant au mieux le cadre EQAVET. Ces documents d'orientation comprennent: a) un ensemble de tableaux de comparaison et de mise en corrélation du cadre EQAVET, du modèle d'excellence de l'EFQM et de la norme ISO 9001 et b) des directives organisées par modules afin de mettre en conformité les approches d'assurance et d'amélioration de la qualité des États membres avec le cadre EQAVET.

Il n'en reste pas moins que le processus de mise en œuvre du cadre EQAVET n'est pas simple. Cela s'explique par trois raisons principales:

- il ne doit pas s'agir d'un événement unique, mais plutôt d'un processus tendant vers une mission et impliquant un certain nombre de décisions, de mesures et d'acteurs;
- il s'agit d'«un phénomène d'intensité variable situé entre l'orientation centralisée et l'autonomie locale»⁷ (Püzl et Treib, 2007), où le niveau «central» est l'Union européenne (Parlement européen, Conseil et Commission européenne) et le niveau «local» correspond à l'échelle nationale (soit l'échelle de l'État membre et l'échelle infranationale);
- cela implique l'«européanisation» des approches nationales d'assurance de la qualité, par exemple par le «téléchargement» du cadre EQAVET dans le contexte national. La «correspondance» ou non entre ce cadre et les approches nationales détermine la façon dont les États membres mettent en conformité leurs approches d'assurance et d'amélioration de la qualité avec le cadre EQAVET et la mesure dans laquelle cette harmonisation est possible.

Le choix de la mise en conformité des approches existantes d'assurance et d'amélioration de la qualité avec le cadre EQAVET et la définition de leurs interactions peut influencer les valeurs et les pratiques en vigueur dans les systèmes ou les organisations d'EFPP; par conséquent, le choix nécessite de mettre l'accent sur les besoins dans chaque contexte particulier.

Les documents d'orientation visent à traiter ces questions, entre autres en mettant sur pied une approche modulaire de la mise en conformité des approches nationales d'AQ avec le cadre EQAVET. Cette mise en conformité requiert les éléments suivants:

- un aperçu exhaustif de la façon dont le cadre EQAVET s'intègre à la politique générale d'AQ, ainsi que de l'environnement réglementaire et du programme à l'échelle de l'État membre;
- la mesure dans laquelle les mêmes principes fondamentaux sont reconnus et respectés dans l'État membre;
- la mesure dans laquelle le cadre EQAVET est compatible ou complète l'approche d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'EFPP de l'État membre;
- les forces/chances ainsi que les faiblesses/menaces que les parties prenantes nationales rencontreront probablement lors de la préparation de l'exercice de mise en conformité;
- la mesure dans laquelle les parties prenantes sont prêtes pour la mise en conformité de leurs approches d'assurance et d'amélioration de la qualité avec le cadre EQAVET;
- la façon dont les parties prenantes nationales peuvent mettre en conformité leur approche d'assurance et d'amélioration de la qualité en vigueur avec le cadre EQAVET.

Si les documents d'orientation sont conçus pour couvrir l'ensemble du processus de mise en conformité, de la décision de procéder à des modifications à la surveillance de la durabilité, certains modules et/ou sections des modules peuvent s'avérer plus pertinents que d'autres en fonction de l'étape à laquelle se trouve l'État membre dans le processus (options: a) il n'a pas encore démarré son processus de mise en conformité; b) le processus est en cours d'élaboration; c) le processus est déjà terminé). En d'autres termes, les lignes directrices peuvent être utilisées en tant que document d'orientation, et le choix des modules consultés dépend des besoins. Néanmoins, comme les modifications peuvent être compliquées, il faudra davantage de temps à certains États membres, car certaines réalisations révéleront la nécessité et la possibilité d'autres améliorations. Quoi qu'il en soit, il conviendra de trouver une juste mesure entre la nécessité d'avancer prudemment et le besoin d'agir assez vite pour progresser et maintenir la dynamique.

Q En termes plus généraux, comment peut-on considérer que les travaux des groupes de travail approfondissent la culture de l'assurance de la qualité de l'EFPP et, par conséquent, améliorent sa qualité générale et permettent de trouver des réponses à des défis fondamentaux comme le chômage des jeunes, le décalage des compétences, etc.?

- R**
- (Katalin) En mettant l'accent sur l'importance de l'utilisation cohérente et systématique du cycle de la qualité et en cherchant à l'obtenir.
 - En se concentrant sur la mise en œuvre de mesures d'amélioration pour promouvoir et encourager l'amélioration continue de la qualité.
 - En faisant participer les parties prenantes (par

⁷ Fischer, Frank, Miller, Gerald, M., and Sidney, Mara, S., (eds), (2007), Handbook of public policy analysis: theory, politics, and methods. CRC Press/Taylor & Francis Group, USA.

exemple, les représentants des organisations européennes des partenaires sociaux prennent part aux travaux des deux groupes de travail).

- Les groupes de travail représentent une bonne occasion de partager, d'échanger des modèles, des méthodes, des outils et des bonnes pratiques, et de bénéficier d'un apprentissage mutuel, ce qui est au cœur et l'un des principes fondamentaux de la coopération européenne en matière d'AQ dans l'EFPP (processus de Copenhague).
- En faisant la promotion de l'excellence dans l'EFPP à tous les niveaux, en contribuant à cette excellence, en parvenant à la mettre en place de manière durable.

R (Maria Emilia): La promotion de la culture de l'amélioration de la qualité dans l'EFPP à tous les niveaux (Union européenne et États membres; système, prestataires, enseignants/formateurs et apprenants) est l'objectif principal de la recommandation relative au cadre EQAVET. Elle est fondée sur l'hypothèse selon laquelle une culture de la qualité est la condition préalable à l'amélioration de la qualité générale de l'EFPP, et donc que cette culture aide à trouver des réponses aux difficultés principales auxquelles sont forcément confrontés les pays de l'Union européenne dans une économie et une société mondialisées. Même s'il arrive parfois qu'une définition simpliste de l'employabilité prévale, c'est-à-dire que les apprenants de l'EFPP se voient taxer d'«employables» au seul motif qu'ils ont suivi un cursus d'EFPP, ce qui leur permet d'être employés, une conception plus réaliste tend à reconnaître le rôle des facteurs externes pertinents, par exemple la situation économique des pays/régions. Quoi qu'il en soit, il est généralement admis que l'amélioration de la qualité de l'EFPP constitue un facteur clé ayant des répercussions sur l'employabilité en augmentant les compétences, les connaissances, les attitudes et le savoir-faire des apprenants de l'EFPP, ainsi que leurs compétences d'apprenants tout au long de la vie.

Les groupes de travail du réseau EQAVET sont un élément fondamental de la communauté de pratiques du réseau EQAVET. Ils sont composés de représentants des États membres et de partenaires sociaux pour qui l'EFPP représente un intérêt commun et une préoccupation partagée. En travaillant ensemble, ils ont construit une relation de confiance autour de l'assurance et de l'amélioration de la qualité de l'EFPP en général, ainsi qu'autour de la mise en œuvre du cadre EQAVET en particulier. Ils partagent leurs connaissances uniques et leur expérience en lien avec les questions déterminées lors du forum annuel du réseau EQAVET (2013)⁸; ainsi, ils développent une connaissance et une approche partagées des problèmes et ils construisent une base de connaissances collective. Les résultats attendus sont doubles: a) l'expérience des groupes de travail permettra à chaque membre d'accéder à une base de connaissances collective qui, une fois appliquée,

améliorera les performances professionnelles et institutionnelles de chacun et aura des répercussions importantes sur l'amélioration des sujets traités ensemble; b) un ensemble de résultats tangibles devrait être obtenu d'ici février 2014.

Le renforcement des capacités fait partie intégrante des efforts du réseau EQAVET pour soutenir les États membres dans la mise en œuvre du cadre EQAVET. C'est à la lumière de ce corollaire qu'il faut envisager l'ensemble de résultats des travaux des groupes de travail. Cette documentation vise à aider les États membres à améliorer les «capacités d'absorption»⁹ potentielles de leurs systèmes et de leur offre d'EFPP par les moyens suivants: a) en reconnaissant la valeur des nouveaux renseignements qui ont des chances de voir le jour grâce à la mise en œuvre du cadre EQAVET et à l'utilisation des résultats des groupes de travail par les points de référence nationaux (PRN) du réseau EQAVET et par la communauté de l'EFPP au sens large; b) en choisissant les éléments à adopter et à appliquer afin de relever des défis comme les nouveaux besoins des secteurs générateurs de croissance à l'avenir (décalage des compétences et manque de main-d'œuvre) et leurs répercussions sur l'emploi et le chômage.

Q De quelle façon ces travaux peuvent-ils être considérés par rapport au soutien du travail des points de référence nationaux?

R (Katalin) Les PRN ont besoin d'être guidés dans leurs travaux à l'échelle du système et auprès des prestataires d'EFPP en ce qui concerne les questions en lien avec l'assurance de la qualité de l'EFPP. La documentation et les outils élaborés par les groupes de travail du réseau EQAVET peuvent constituer une base importante et être d'une grande aide, mais ils doivent être traduits, adaptés aux contextes nationaux, modifiés et développés en fonction des besoins. Les exemples de bonnes pratiques élaborés par les membres des groupes de travail peuvent également être considérés comme une bonne impulsion qui contribue à leurs travaux.

(Maria Emilia): La documentation en cours d'élaboration par les groupes de travail du réseau EQAVET peut être considérée comme un élément clé pour les stratégies et les plans de mise en œuvre des PRN. En revanche, étant donné que les stratégies et les plans de mise en œuvre sont/seront différents d'un pays à l'autre, la documentation a des chances d'être utilisée différemment par les points de référence nationaux. En effet, les États membres n'en sont pas tous à la même étape en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre EQAVET:

- dans certains pays, une approche d'AQ existe et la mise en œuvre est terminée (l'approche nationale d'AQ est conforme au cadre EQAVET);
- dans certains pays, une approche d'AQ existe et la préparation de la mise en conformité de l'approche nationale d'AQ avec le cadre EQAVET

⁸ Fischer, Frank, Miller, Gerald, M., and Sidney, Mara, S., (eds), (2007), Handbook of public policy analysis: theory, politics, and methods. CRC Press/Taylor & Francis Group, USA.

⁹ Fischer, Frank, Miller, Gerald, M., and Sidney, Mara, S., (eds), (2007), Handbook of public policy analysis: theory, politics, and methods. CRC Press/Taylor & Francis Group, USA.

est en cours;

- dans certains pays, une approche d'AQ existe, mais aucune action n'a été prise en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre EQAVET (mise en conformité de l'approche existante avec le cadre EQAVET);
- dans certains pays, aucune approche nationale d'AQ n'existe.

L'utilisation des orientations concernant la mise en conformité des approches d'assurance et d'amélioration de la qualité existantes avec le cadre EQAVET illustre ce point. Cette documentation est conçue dans le but de faciliter son utilisation par les PRN de façon à s'adapter au contexte particulier, elle est donc pensée comme de la documentation d'accompagnement et elle n'est pas considérée comme pouvant remplacer un avis professionnel. Ainsi, les PRN peuvent: To use the whole or part of the Guide as part of an approach at national/regional or local level;

- utiliser le guide, en totalité ou en partie, dans le cadre d'une approche conçue à l'échelle nationale, régionale ou locale;
- utiliser le guide comme plan de navigation concernant la mise en conformité du processus à l'échelle nationale, régionale ou locale;
- partager le guide avec les parties prenantes concernées en réfléchissant au sujet et en utilisant les idées qu'il contient pour développer un exercice de mise en conformité propre à l'échelle nationale/régionale/locale;
- utiliser le guide comme outil pour le perfectionnement professionnel des prestataires d'EFPP, en particulier en ce qui concerne la mise en conformité de leur approche d'AQ avec le cadre EQAVET.

Q À votre avis, quels sont les principaux défis pour diffuser la documentation élaborée au sein du groupe de travail auprès d'un public plus large, notamment auprès des décideurs et des autres parties prenantes clés?

- R**
- (Katalin): Mettre l'accent sur les avantages de l'AQ/l'utilisation du cadre EQAVET dans l'EFPP et communiquer sur ces points.
 - Établir/définir clairement le rôle de la documentation en question: raisons pour lesquelles elle a été élaborée (raison d'être) et but recherché (moment où elle doit être utilisée, par qui et pourquoi).
 - La rédaction d'un résumé de la documentation, en particulier à destination des décideurs et des partenaires sociaux, pourrait s'avérer utile. Pour ces acteurs, la documentation peut sembler trop détaillée et trop technique/professionnelle.
 - Préoccupation linguistique: il faut essayer de produire un texte convivial et pas excessivement technique.

- Le mentorat et le soutien aux prestataires d'EFPP par des experts peuvent s'avérer nécessaires pour les aider à comprendre et à utiliser la documentation de façon professionnelle.
- Information et formation des utilisateurs potentiels de la documentation.

R (Maria Emilia): À la lumière de la littérature au sujet de la diffusion en tant que processus de communication, il faut envisager quatre défis principaux relatifs aux dimensions concernant l'utilisation des résultats élaborés par le groupe de travail 2:

- source de diffusion (l'organisation ou la personne chargée de mener les activités de diffusion): le secrétariat du réseau EQAVET à l'échelle européenne et les PRN à l'échelle nationale.
 - Difficulté: capacité organisationnelle¹⁰ des PRN en matière de planification, de mise en œuvre et d'évaluation d'un plan de diffusion faisant participer les parties prenantes clés;
- contenu diffusé (le produit lui-même, ainsi que les éventuels renseignements ou documents connexes): a) *mappage du modèle d'excellence de l'EFQM et de la norme ISO 9001 par rapport au cadre EQAVET* et b) *guide relatif à la mise en conformité des approches d'assurance de la qualité avec le cadre EQAVET*.
 - Difficulté: l'utilisation est un processus perçu comme évolutif, qui va de la sensibilisation à la compréhension, en passant par l'engagement. L'élément fondamental de l'utilisation est que cette documentation doit être assimilée et que les individus et les organisations doivent l'intégrer à leur compréhension et à leur expérience préalables afin de «se les approprier». Néanmoins, la documentation doit d'abord être «adoptée» avant de pouvoir être «adaptée» au contexte national, régional ou local;
- moyen de diffusion (façons dont le produit est décrit, «enveloppé» et transmis): un format multimédia comprenant des ateliers, une diffusion en ligne, le «bouche à oreille», etc.
 - Difficulté: les moyens par lesquels la documentation est diffusée aux utilisateurs peuvent les inciter à l'utiliser ou au contraire les en détourner. Il existe, par exemple, des problèmes d'équité au sujet de l'utilisation de la technologie numérique;
- utilisateur ou utilisateur visé (des renseignements ou des produits à diffuser): PRN et prestataires

¹⁰ According to Durlak and DuPre organizational capacity is "... the necessary motivation and ability to identify, select, plan, implement, evaluate, and sustain effective interventions." In Durlak, Joseph, A. and DuPre, Emily, P. (2008). Implementation matters: a review of research on the influence of implementation on program outcomes and the factors influencing implementation. In American Journal of Community Psychology. <http://www.springer.com/psychology/community+psychology/journal/10464?hideChart=1#realtime>

d'EFPC, ainsi que d'autres parties prenantes concernées à l'échelle nationale.

- Difficulté: étant donné que les représentants des États membres peuvent seulement participer lors de la phase de développement (à l'échelle européenne) pour s'assurer que la documentation répond aux besoins des utilisateurs/utilisateurs visés, cela pose un problème important lors de la phase de diffusion et, en fin de compte, pour l'utilisation de la documentation, c'est-à-dire concernant la mesure dans laquelle les utilisateurs sont préparés au changement (certaines recherches suggèrent qu'il est important d'ordonner le changement, mais que la motivation personnelle donne plus de résultats). En outre, la diversité des cultures et des langues, et les différences culturelles associées au contexte, aux styles de prise de décisions ou aux croyances en matière de changements et de réactions au changement constituent des facteurs non négligeables dans l'utilisation de la documentation qui n'est pas propre au

pays, mais plutôt de nature générique.

Deux caractéristiques en matière d'innovation qui sont constamment associées à la mise en œuvre sont l'adaptabilité (flexibilité) et la compatibilité (adaptation au contexte, concordance, correspondance, cohérence)¹¹. La documentation en cours d'élaboration par le groupe de travail 2 vise à aider les utilisateurs potentiels à faire face à ces questions lorsqu'ils se lancent dans le processus de mise en œuvre du cadre EQAVET et qu'ils le mettent en correspondance avec leurs approches d'assurance et d'amélioration de la qualité. La documentation peut être utile pour orienter le débat entre les différents niveaux du système de gouvernance de l'EFPC: depuis la prise de décisions politiques jusqu'à la mise en pratique, en passant par l'opérationnalisation.

11 Durlak, Joseph, A. and DuPre, Emily, P. (2008). Implementation matters: a review of research on the influence of implementation on program outcomes and the factors influencing implementation. In *American Journal of Community Psychology*. <http://www.springer.com/psychology/community+psychology/journal/10464?hideChart=1#realtime>

L'assurance de la qualité dans l'EFPC: rôle actuel et futur du cadre EQAVET –

article de Mantas Sekmokas, chargé de mission par intérim, Formation professionnelle et éducation des adultes; Leonardo da Vinci, DG Éducation et culture, Commission européenne

“La qualité importe plus que la quantité.”

Lucius Annaeus Seneca.

Le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQAVET) a été mis sur pied afin de fournir aux décideurs européens une référence leur permettant de promouvoir et de surveiller l'amélioration continue des systèmes d'EFPC¹². Un ensemble de tendances économiques et sociales renforce à court et à long terme l'idée selon laquelle l'assurance de la qualité en tant qu'outil de gouvernance a une place et une utilité de plus en plus importantes. Des facteurs comme la consolidation fiscale continue, la dérégulation et la décentralisation des systèmes éducatifs, ainsi que de nouvelles preuves fondées sur la variabilité des compétences et des résultats en matière d'apprentissage entre les États membres de l'Union européenne¹³, plaident tous pour la nécessité de mieux développer la qualité des systèmes d'EFPC. En revanche, si l'enseignement et la formation formels et initiaux ont considérablement évolué pour garantir une meilleure qualité, l'enseignement et la formation continue restent la plupart du temps caractérisés par la fragmentation et la diversité des politiques et des

dispositions. Le manque de transparence est donc mis en avant aussi bien par les participants que par les décideurs.

En raison de cette situation, la Commission européenne a mené une étude portant sur l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels continus (EFPC) et sur l'évolution du cadre EQAVET¹⁴. Cette étude compare le cadre EQAVET à d'autres instruments existants d'assurance de la qualité de l'EFPC, tenant compte de mesures d'assurance de la qualité aussi bien publiques que privées, et présente des études de cas approfondies d'un certain nombre d'instruments internationaux (ISO 9001, EFQM) et nationaux (AZAV en Allemagne, Ö-CERT en Autriche, «Investors in people» au Royaume-Uni et «Lycée des métiers» en France). L'étude présente également un certain nombre de scénarios d'évolution du cadre EQAVET, concernant par exemple la façon d'élargir son utilisation par les décideurs à l'échelle du système ou sa pertinence pour les prestataires de formation. Enfin, l'étude suggère également des orientations potentielles de développement du cadre EQAVET à l'avenir.

Pour comparer le cadre EQAVET avec d'autres instruments d'assurance de la qualité, l'étude adopte une méthodologie liée à la nature du cadre EQAVET, qui traite l'assurance de la qualité à l'échelle du système comme à

12 Recommendation of the European Parliament and of the Council of 18 June 2009 on the establishment of a European Quality Assurance Reference Framework for Vocational Education and Training (2009/C 155/01), 2009.

13 The survey of Adult skills (PIAAC): Implications for education and training policies in Europe, European Commission, 2013, ec.europa.eu/education/news/doc/piaac_en.pdf

14 Study on quality assurance in continuous VET and on future development of EQAVET, European Commission, 2013

l'échelle du prestataire. Pour commencer, le cadre EQAVET est comparé aux mécanismes d'assurance de la qualité existants à l'échelle du système; ensuite, une comparaison avec les instruments d'assurance de la qualité à l'échelle du prestataire est effectuée. Chacune des deux approches développe des conclusions distinctes et donne un aperçu de différents aspects de l'assurance de la qualité dans l'EFPC.

Une des révélations fondamentales de l'étude en ce qui concerne la comparabilité du cadre EQAVET avec les mécanismes d'assurance de la qualité à l'échelle du système est la suivante: le champ d'application du cadre EQAVET et des dispositions actuelles en matière d'assurance de la qualité à l'échelle du système n'est pas totalement harmonisé. Si le cadre EQAVET cherche à établir des critères relatifs au processus de prise de décisions en matière d'EFPC dans son ensemble, l'assurance de la qualité nationale vise directement la qualité de la formation (exigences du prestataire en matière de qualité, cohérence des systèmes de certification et pertinence de la formation). L'approche du EQAVET à l'échelle du système pourrait donc être mieux associée à des domaines comme la promotion de la politique fondée sur les preuves, la qualité de la gouvernance ou l'évaluation des répercussions réglementaires, par exemple. L'étude indique également que la nature «gestionnaire» du cadre EQAVET, associée au cycle de la qualité, est différente des processus de prise de décisions politiques. Par conséquent, le cadre EQAVET ne peut pas vraiment être comparé aux approches nationales d'assurance de la qualité à l'échelle du système, mais il peut plutôt être mis en parallèle avec les prises de décisions politiques/les mécanismes de gouvernance; en revanche, ces questions n'ont pas été abordées dans l'étude.

Un autre ensemble de résultats pertinents aborde la question des instruments d'assurance de la qualité à l'échelle du prestataire. En premier lieu, la plupart des instruments d'assurance de la qualité examinés sont fondés sur des examens externes (certification, accréditation, inspection, inscription, comparaison/examen par des pairs, récompense ou label). En deuxième lieu, toutes les mesures peuvent être divisées en deux grands groupes: celles qui sont axées sur les processus de gestion de la qualité à l'interne et celles qui se concentrent sur l'évaluation du niveau de qualité/performance. Le cadre EQAVET est assez semblable aux instruments ciblant la gestion de la qualité à l'interne, à l'inverse de ceux qui sont conçus pour établir et mesurer le niveau de performance. Il n'en reste pas moins que l'étude a identifié plusieurs domaines qui ne sont pas couverts par le cadre EQAVET par rapport à d'autres instruments d'AQ à l'échelle du prestataire. On peut citer par exemple: l'adéquation de l'équipement/de l'infrastructure, l'accent mis sur les apprenants (rétroaction et gestion des voies d'apprentissage), ainsi que la mise à disposition de renseignements et de lignes directrices.

Enfin, l'étude présente la situation de certains pays et analyse un certain nombre d'instruments d'assurance de la qualité. Par exemple, l'analyse portant sur Ö-CERT confirme que les métacadres nationaux, fondés sur des instruments existants, peuvent être utiles et rentables, et apporter de la valeur ajoutée. Ö-CERT fournit également un cadre comparatif sans homogénéisation complète des initiatives d'assurance de la qualité. Le cas du mécanisme d'assurance de la qualité AZAF prouve qu'il est possible

par l'intermédiaire d'un processus d'AQ de garantir une mesure de la qualité axée sur les résultats. Il peut s'agir d'un outil important pour améliorer la gouvernance et la responsabilité de la prestation de formations financées par des fonds publics (dans ce cas, une formation pour les chômeurs). Lorsqu'on compare le cadre EQAVET aux instruments internationaux d'assurance de la qualité, on voit apparaître des différences intéressantes, par exemple une transparence plus forte dans l'élaboration des normes de qualité et l'évaluation externe par rapport aux normes ISO/EFQM, des exercices de comparaison avec l'EFQM et d'autres bonnes pratiques pertinentes.

Dans l'ensemble, l'étude donne un aperçu intéressant des différences entre le cadre EQAVET et les mécanismes et instruments d'assurance de la qualité à l'échelle du système et du prestataire. Mais en examinant l'étude de plus près se dessinent des tensions très pertinentes auxquelles sont confrontés les décideurs et les prestataires en matière d'assurance de la qualité. Par exemple, il apparaît clairement que les décideurs doivent souvent choisir entre des mécanismes d'assurance de la qualité restreints (financement ou certifications) et larges (transparence du marché ou gouvernance) à l'échelle du système. De même, il semblerait que l'accent soit plus souvent mis sur la qualité de la formation plutôt que sur la qualité des mesures réglementaires. À l'heure d'opérer ce genre de choix, les coûts et les avantages différents de mécanismes/instruments particuliers représentent un aspect important à prendre en considération. Il n'en reste pas moins que, dans la plupart des cas, peu de recherches sont effectuées en la matière, comme l'a reconnu le groupe de travail thématique sur la qualité dans la formation des adultes. La dernière question qui se pose est la suivante: quel rôle pourrait jouer le cadre EQAVET pour aider à traiter ces questions et comment devrait-il évoluer pour être efficace en la matière? L'étude présente des éléments pertinents pour animer ce débat.



Mantas Sekmokas, chargé de mission par intérim, Formation professionnelle et éducation des adultes; Leonardo da Vinci, DG Éducation et culture, Commission européenne

En point de mire: mise en œuvre du programme de travail 2013-2015 du réseau EQAVET en 2013

Séminaire sectoriel du réseau EQAVET portant sur le secteur des TIC (Berlin, octobre 2013)

Un séminaire sectoriel du réseau EQAVET portant sur le secteur des TIC (Berlin, 14-15 octobre) a été organisé à Berlin par l'association BITKOM (association fédérale pour la technologie de l'information, les télécommunications et les nouveaux médias), en collaboration avec DEQA-VET (point de référence allemand pour l'assurance de la qualité dans l'EPF).

Ce séminaire sectoriel s'est concentré sur l'assurance de la qualité de l'EPF dans le secteur des TIC. L'objectif était d'offrir la possibilité aux parties prenantes clés d'analyser les sujets considérés comme fondamentaux et de partager leurs avis et leurs inquiétudes, s'inspirant les uns les autres et garantissant un suivi. On espère que ce séminaire permettra de développer davantage les politiques en lien avec les questions d'assurance de la qualité dans le secteur des TIC au sein de chaque système d'EPF.

Ce séminaire a permis de formuler des lignes directrices et/ou des principes permettant de soutenir l'assurance de la qualité dans l'EPF initial et continu dans le secteur des TIC. Vous trouverez ces éléments dans la synthèse du séminaire.



Participants au séminaire

Les participants ont été invités à réfléchir à la manière dont l'assurance de la qualité de l'EPF est traitée et gérée dans leur pays. En outre, les participants ont étudié la meilleure façon d'aider à la mise en œuvre du cadre EQAVET en association avec le secteur des TIC.

Les séminaires sectoriels du réseau EQAVET ont mis en lumière l'importance de faire participer les partenaires sociaux aux procédures d'assurance de la qualité pour la prestation d'EPF conformes au cadre EQAVET.

Toute la documentation connexe (document d'information, programme, présentations, synthèse et photos) est à disposition sur le site du réseau EQAVET à l'adresse

<http://www.eqavet.eu/gns/what-we-do/sectoral-seminars/sectoral-seminar-ICT.aspx>

Séminaire conjoint d'experts portant sur l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels et l'enseignement supérieur pour améliorer leur perméabilité (Bruxelles, octobre 2013)

Un séminaire conjoint d'experts portant sur les approches d'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels et dans l'enseignement supérieur et axé sur le concept de perméabilité a été organisé en collaboration avec le Cedefop (Bruxelles, 22 et 23 octobre). Ce séminaire a rassemblé les acteurs concernés des États membres et des organisations des secteurs de l'EPF et de l'enseignement supérieur.

Soixante experts des États membres dans le domaine de la qualité dans l'EPF et/ou dans l'enseignement supérieur se sont réunis pour réfléchir, aidés par les avis bienveillants des parties prenantes concernées des deux sous-secteurs (par exemple, CESE, ENQA, EURASHE, OCDE, représentants des étudiants, prestataires d'EPF, etc.).

Le message clé tiré de ce séminaire était qu'une collaboration plus poussée est nécessaire pour renforcer la confiance et construire des systèmes d'AQ efficaces qui facilitent l'apprentissage tout au long de la vie. Des propositions ont été formulées concernant des activités conjointes dans le respect du programme et des priorités de chaque sous-secteur de l'éducation.



Tina Bertzeletou, du Cedefop, Siegfried Willems et Alie Kamphuis, point de référence national des Pays-Bas, et xxxx profitent d'une pause-café lors du séminaire

La documentation utilisée lors de ce séminaire est à disposition sur le site web du réseau EQAVET à l'adresse http://www.eqavet.eu/gns/what-we-do/vet_higher_education_seminar.aspx

Elle est également disponible sur le site web du Cedefop à l'adresse <http://www.cedefop.europa.eu/EN/events/21340.aspx>.

Le rapport concernant la réunion sera publié en janvier 2014.



Sophie Weisswange, de la Commission européenne et présidente du réseau EQAVET, et Jean Buffenoir, de l'AEFP (Association européenne de la formation professionnelle) discutent pendant une pause lors

Activité d'apprentissage en équipe portant sur l'indicateur 6 (Belfast, décembre 2013)

Une activité d'apprentissage en équipe a eu lieu à Belfast les 3 et 4 décembre 2013. Il s'agissait de se pencher sur le travail continu d'utilisation et de mise en œuvre de l'indicateur 6 du cadre EQAVET («Utilisation sur le lieu de travail des compétences acquises»). Vous trouverez plus de renseignements sur cette activité sur le site web du réseau EQAVET à l'adresse <http://www.eqavet.eu/gns/what-we-do/peer-learning-activities/pla-Belfast-2013.aspx>.

L'activité d'apprentissage en équipe a été organisée par le ministère de l'emploi et de l'apprentissage d'Irlande du Nord (Department for Employment and Learning, Directorate for Further Education Policy, Royaume-Uni), en partenariat avec le secrétariat du réseau EQAVET.

Quoi de neuf??

Les ministres arabes se mettent d'accord pour améliorer la qualité de l'éducation

Les ministres et les parlementaires de huit pays arabes se sont réunis à Marseille le 6 octobre 2013 à l'occasion du forum des responsables politiques de l'ETF et se sont mis d'accord pour faire de la formation professionnelle une priorité. Des hauts fonctionnaires algériens, égyptiens, jordaniens, libanais, libyens, marocains, palestiniens et tunisiens étaient présents. Tous les pays de la région sont confrontés à des défis semblables: une population jeune de plus en plus nombreuse, le besoin urgent d'emplois et des établissements d'enseignement professionnel avec une mauvaise réputation. Le forum des responsables politiques de l'ETF a offert aux ministres de l'éducation et de l'emploi une chance unique de partager leurs expériences et de débattre des solutions possibles avec Pervenche Berès, présidente de la Commission de l'emploi du Parlement européen, et avec Androulla Vassiliou, commissaire européenne chargée de l'éducation et de la culture.

Pour la commissaire Vassiliou, «on ne pourra développer la qualité de l'enseignement professionnel que par l'intermédiaire de partenariats structurés entre les établissements de formation, avec les entreprises et les partenaires sociaux, et évidemment avec un soutien politique».

Pour plus de renseignements sur cette manifestation, consultez le site web de l'ETF à l'adresse http://www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/Arab_ministers_agree_to_boost_education_quality_EN

Les participants ont eu l'occasion de parler ouvertement des problèmes réglementaires et organisationnels en lien avec le domaine de l'activité. Des exemples issus de trois États membres (Irlande du Nord, Estonie et Grèce) ont servi de base aux discussions. Ces exemples illustraient la façon dont cet indicateur a été mis en œuvre, en particulier:

- A. les données sur l'utilisation des compétences qui sont actuellement collectées et utilisées dans le cadre d'un système établi d'assurance de la qualité;
- B. la façon dont les données sur l'utilisation des compétences peuvent être collectées et utilisées;
- C. les obstacles qui se dressent devant les systèmes et les prestataires d'EFP dans la mise en œuvre de cet indicateur.

Le contexte de la discussion a permis de réfléchir aux dimensions réglementaires et organisationnelles de la mise en œuvre de cet indicateur, y compris à sa pertinence à des fins d'assurance de la qualité. Le débat a également apporté l'occasion de partager les leçons tirées lors de la mise en œuvre de cet indicateur et de cerner les défis auxquels font face les systèmes et les prestataires d'EFP pour les secteurs de la formation initiale et de la formation continue.

À la suite de cette activité d'apprentissage en équipe, une synthèse sera publiée; elle présentera les principaux messages apparus au cours de la discussion. La synthèse sera disponible sur le site web du réseau EQAVET en janvier 2014.

Vous pouvez également télécharger le document d'accompagnement (document de travail) préparé par Elizabeth Watters et intitulé *Higher quality VET - better chances for young people. Challenges and policy responses in the Arab Mediterranean countries* à l'adresse: [http://www.etf.europa.eu/web.nsf/0/02C86636F5ABD9D3C1257BFD003130B3/\\$file/HIGHER%20QUALITY%20VET.pdf](http://www.etf.europa.eu/web.nsf/0/02C86636F5ABD9D3C1257BFD003130B3/$file/HIGHER%20QUALITY%20VET.pdf)

.....

«Alliance européenne pour l'apprentissage» - Publication de l'étude de l'UEAPME sur la contribution de l'artisanat et des PME à l'apprentissage

L'UEAPME a publié ses conclusions sur la contribution de l'artisanat et des PME à l'Alliance européenne pour l'apprentissage. L'UEAPME en est l'un des signataires. L'étude de l'UEAPME contient huit recommandations pour davantage d'apprentissages et des apprentissages de meilleure qualité dans l'artisanat et les PME, à partir d'exemples pratiques de membres de l'UEAPME dans sept pays européens (AT, CH, DE, FR, IT, PL, TR). Téléchargez l'étude à l'adresse: http://www.ueapme.com/IMG/pdf/UEAPME_paper_contribution_of_Crafts_and_SMEs_to_apprenticeships.pdf

L'Alliance européenne pour l'apprentissage rassemble les pouvoirs publics, les entreprises, les partenaires sociaux, les prestataires d'EFPP, les représentants de la jeunesse et d'autres acteurs clés comme les chambres de commerce dans le but de coordonner et d'améliorer différentes initiatives en faveur de systèmes d'apprentissage réussis. Les actions sont réparties en trois volets: 1. réforme des systèmes d'apprentissage; 2. avantages des apprentissages; 3. financement et ressources. Les apprentissages et la formation par le travail facilitent manifestement la transition entre, d'un côté, l'enseignement et la formation et, de l'autre, le travail. Améliorer l'offre d'apprentissages et leur qualité est par conséquent l'une des initiatives politiques de l'Union européenne visant à faire face à un niveau historiquement élevé de chômage des jeunes. L'initiative a été lancée par la Commission européenne en juillet 2013. Vous trouverez plus de renseignements à l'adresse : <http://ec.europa.eu/education/apprenticeship/>



EQAVET

European Quality Assurance
in Vocational Education and Training